AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 17-7-75066917

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION CHAMPAGNE
(ARDENNES, AUBE, HAUTE MARNE, MARNE)
Villa Blanche - 62, Avenue Nationale - La Neuvillette, 51100-REIMS - Tél. 47.22.87 47.13.82

ABONNEMENT ANNUEL 50 F
C.C.P. CHALONS-sur-MARNE 2.800.67 W
Régisseur de Recettes de la Direction
Départementale de l'Agriculture
à Châlons-sur-Marne

BULLETIN N° 43 - 11 juillet 1975 ABONNEMENT ANNUEL : 50 F

V I G N E

Grêle :

Nous rappelons qu'après une chute de grêle même ne présentant pas la gravité de celle ayant touché les vignobles de la région de Sézanne (La Celle sous Chantemerle, Fontaine Denis, Barbonne Fayel, Saudoy, Bethon) il convient d'appliquer le plus rapidement possible un traitement fongicide. Les produits organiques habituellement mis en oeuvre contre le mildiou doivent être préférés aux produits organocupriques ou cupriques.

GRANDE CULTURE

Puceron sur maïs :

Par précédent avis nous avons signalé qu'en fonction du potentiel de développement de cette culture la végétation du maïs ne pouvait être sérieusement affectée par les pucerons observés sur les feuilles.

Un fait nouveau est intervenu :dans les cultures les plus hâtives les pucerons s'installent sur les organes floraux.

Ce comportement de l'insecte, méconnu jusqu'à présent en raison de la précocité exceptionnelle de l'attaque, est grave car il est à craindre que les fleurs femelles n'avortent par suite de piqûres sur les stigmates.

Bien qu'il n'y ait pas de précédent en la matière, nous sommes donc amenés à recommander un traitement aphicide sur toutes les cultures de maïs sérieusement envahies au stade de la préfloraison (et de toute manière avant sortie des fleurs femelles).

Le seuil indicatif de 300 pucerons en moyenne par plante (bordures de pièces exclus) pourrait être retenu.

Mettre en oeuvre, de préférence, des produits spécifiques des pucerons (Pirimicarbe et Isolane).

A défaut utiliser des insecticides endothérapiques (systémiques).

Eviter d'employer les parathions ou produits de ce type.

Les Ingénieurs chargés des
Avertissements Agricoles,

R. PARIS

A. GODIN

Le Chef de la Circonscription
Phytosanitaire Champagne,

J. DELATTRE.

Imprimerie de la Station de CHAMPAGNE - Directeur-Gérant L. BOUYX

P103